

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GUICHE

30 AVR. 2021

DE BAYONNE

**Séance du 15 avril 2021**

L'an deux mil vingt et un et le quinze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 8 avril 2021, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ et Christophe SALLABERRY.

Absente excusée : Delphine LESTASTEREYRES.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BUSSIRON.

**Objet** : **Vote du budget primitif 2021 – Budget principal de la Commune de GUICHE**

Maire, Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON,

**VOTE** à l'unanimité, les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2021 :

➤ Fonctionnement

- Dépenses : 2 017 965,86 €
- Recettes : 2 017 965,86 €

➤ Investissement

- Dépenses : 1 361 421,00 €
- Recettes : 1 660 704,00 €

Pour rappel, total du budget :

Fonctionnement

- Dépenses : 2 017 965,86 €
- Recettes : 2 017 965,86 €

Investissement

- Dépenses : 1 926 421,00 € (dont 565 000,00 € de RAR)
- Recettes : 1 926 421,00 € (dont 265 717,00 € de RAR)

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de suffrages exprimés : 13  
Nombre de votes POUR : 13  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré à GUICHE, le 15 avril 2021

Le Maire,

Reçu par Contrôle de légalité, le 30 AVR. 2021  
Affiché le 22 AVR. 2021



Jean Yves BUSSIRON